

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE [\(ici\)](#)

Croissance : la croissance chinoise poursuit son ralentissement au T4 2018, à +6,4 % (g.a.), contre +6,5 % au T3 ; la croissance nominale s'élève à +9,2 % contre +9,4 % au T3 2018

Immobilier : les ventes immobilières rebondissent légèrement après trois mois de contraction ; les investissements immobiliers continuent de ralentir ; les prix des logements restent relativement stables en décembre

Activité économique : malgré un léger rebond de la production industrielle et des ventes au détail en décembre, le ralentissement économique se poursuit au T4

Marché du travail : selon les chiffres officiels, le taux de chômage reste largement inférieur aux objectifs annoncés

Démographie : les naissances en Chine ont baissé de 13% en 2018 en dépit de l'arrêt officiel de la politique de l'enfant unique en 2016 ; la population d'âge actif continue à diminuer, -4,7 M (-0,5%)

ECONOMIE GENERALE [\(ici\)](#)

Politique budgétaire : les gouvernements locaux commencent à émettre des obligations spéciales (special purpose bonds) en vue de soutenir les projets d'infrastructures

International : 2ème Dialogue Financier de Haut niveau Chine - Allemagne aboutit à plusieurs accords d'ouverture notamment dans le secteur des assurances et promet des avancées sur le CEINEX

Politique monétaire : la PBoC créera un mécanisme d'échange de billets contre les obligations perpétuelles émises par les banques pour renforcer la liquidité du système bancaire

BANQUE ET FINANCE [\(ici\)](#)

Ouverture financière : le directeur de la SAFE, Pan Gongsheng, encourage les investisseurs étrangers à émettre des « Panda Bonds »

Marché boursier : le régulateur boursier a assoupli la réglementation du rachat des actions nanties afin de réduire les tensions financières

Marché boursier : un plan du conseil d'administration ressemblant les sociétés de haute technologie à la Bourse de Shanghai sur la base d'un système d'enregistrement a été récemment approuvé

Innovation financière : la Chine a resserré les mesures sur les plateformes P2P en vue d'exclure « les petites et moyennes plateformes P2P » et « des grandes P2P à risque élevé »

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE [\(ici\)](#)

Relations US-Chine : recommandations d'AmCham China et de l'US Chamber of Commerce à l'administration américaine en amont de la prochaine séance de négociations

OMC : publication d'un document américain critique des règles de l'OMC permettant de s'auto-désigner « pays en développement »

Défense commerciale: le MofCom lance des enquêtes anti-dumping et antisubventions à l'encontre des cellules photovoltaïques originaires des Etats-Unis et de Corée du Sud

中国经济
分析报告



INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Economie numérique : le secteur du numérique chinois en difficulté en raison du contexte économique et d'une intensification de la censure

Smartphone : Xiaomi annonce le rachat de ses actions en vue d'un ralentissement des ventes de smartphones au niveau mondial

TIC : Huawei annonce le lancement d'un téléphone 5G basé uniquement sur de la technologie chinoise

Economie numérique : Bing se voit censuré en Chine

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : l'Administration chinoise des forêts et des prairies accélère la réforme du système chinois des aires protégées

Développement durable : la 6^{ème} réunion du Comité central du Parti sur l'approfondissement global de la réforme place la protection de l'environnement au cœur des enjeux

Energie : l'Administrateur de l'Administration nationale de l'énergie évoque la transition énergétique chinoise au Forum économique de Davos

Transports : voyages pendant la période du Nouvel An chinois

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Budget : le gouvernement prévoit un excédent budgétaire de 34,9 Mds HKD (4,4 Mds USD)

Macao : le nombre de touristes à Macao a atteint un record de 35,8 millions en 2018, en hausse de 9,8%

Macao : la dynamique des prix à la consommation (IPC) accélère à +3% en glissement annuel en 2018, contre 1,23% en 2017



CONJONCTURE

Croissance : la croissance chinoise poursuit son ralentissement au T4 2018, à +6,4 % (g.a.), contre +6,5 % au T3 ; la croissance nominale s'élève à +9,2 % contre +9,4 % au T3 2018

Le Bureau national des statistiques a publié le 21 janvier les chiffres préliminaires pour la croissance au quatrième trimestre (T4) ainsi que sur l'année 2018. Au T4, la croissance réelle ralentit, à +6,4% (au plus bas depuis le T1 2009), et la croissance nominale (i.e. comprenant les variations des prix) ralentit également, à +9,2% contre +9,4% au T3. Le déflateur du PIB (différence entre croissance réelle et nominale, indicateur de la dynamique générale des prix) a poursuivi la baisse initiée début 2018, à 2,75% contre 3,5% au T1 2018. A noter que la dynamique des prix à la production (IPP) est tombée à +0,9% (g.a.) en décembre contre +2,7% en novembre et que l'indice des prix à la consommation (IPC) a également ralenti en décembre à +1,9% (g.a.) contre +2,2% en novembre.

En 2018, la croissance annuelle réelle du PIB se porte à +6,6%, contre +6,8% en 2017 (les chiffres du PIB pour 2017 et pour les trois premiers trimestres de 2018 ont été revus à la baisse le 18 janvier), soit son plus bas depuis 1990. La croissance nominale a été de +9,7% en 2018 (+10,9% en 2017), portant le PIB chinois à 90 031 Mds RMB. Le déflateur de PIB (différence entre croissance réelle et nominale, indicateur de la dynamique générale des prix) s'établit à 3,1% sur l'année 2018 (contre 4,1% en 2017 et 1,2% en 2016).

Du côté de l'offre, le secteur des services ralentit particulièrement au T4, pour s'établir à +7,6 % en 2018, contre +7,9% en 2017. Les secteurs de l'immobilier (+3,8 % en 2018 contre +7,4% en 2017), des transports (+8,1% en 2018 contre +9,4% en 2017) et de la distribution (+6,2% en 2018 contre +7,4% en 2017) ont particulièrement ralenti. Le secteur industriel se porte à +6,1% en croissance réelle, contre +6,3% en 2017. Le secteur primaire ralentit également à +3,5% contre 4% en 2017.

Du côté de la demande, les contributions de l'investissement (formation brute de capital) et de la demande extérieure (exportations nettes de biens et de services) à la croissance sont en baisse, à respectivement +2,1 pts de PIB (plus bas depuis 2000) et -0,57 pts, contre +2,3 pts et +0,6 pts en 2017. En revanche, la contribution de la consommation est au plus haut depuis 2011 à +5 pt de PIB. La progression de la part de la consommation finale dans la ventilation de la croissance doit néanmoins être relativisée, la contribution négative des exportations nettes renforçant celle positive des deux autres composantes.

Pour mémoire, les autorités chinoises ont fixé pour l'année 2018 un objectif de croissance de +6,5%. En outre, le FMI a revu à la baisse ses prévisions pour la croissance économique mondiale pour 2019 lors de la publication de la révision du *World Economic Outlook* le 21 janvier, avertissant par ailleurs qu'un ralentissement plus marqué de la Chine pourrait affecter la stabilité systémique financière et le marché mondial des commodités. Toutefois, dans le scénario de base du Fonds, les prévisions pour la Chine n'ont pas été modifiées par rapport à la précédente édition.

Immobilier : les ventes immobilières rebondissent légèrement après trois mois de contraction ; les investissements immobiliers continuent de ralentir; les prix des logements restent relativement stables en décembre

En décembre, les ventes immobilières rebondissent à +0,9% après 3 mois de contraction (dont -5,1% en novembre) conduisant à une croissance en volume sur 2018 de + 1,3% contre 7,7 % en 2017. Les mises en chantier demeurent relativement stables à +20,5% contre 21,7% en novembre pour une croissance annuelle de +17%, largement supérieure à la dynamique de 2017 (+7 %). Les ventes de logement rebondissent également à +2,47% après trois mois de contraction (-3,71% en novembre) et les mises en chantier résidentielles s'affichent à +20,5% en décembre. A noter que les investissements immobiliers ralentissent à +8,2 % contre +9,3% en décembre et les investissements immobiliers résidentiels à +10,6% contre 12,6 % en novembre.

Côté prix, les dynamiques des biens immobiliers résidentiels restent relativement stables, notamment grâce au léger rebond des prix dans les grandes villes. Les prix moyens des logements neufs dans les 70 principales villes chinoises ont augmenté de +0,8% en décembre contre +0,9% en novembre. La plupart des 70 villes interrogées par le bureau national des statistiques signalent encore une augmentation mensuelle des prix des logements neufs en décembre (59 sur 70 en décembre contre 63 sur 70 en novembre). Les prix dans les principales villes chinoises (Beijing, Shanghai, Shenzhen et Guangzhou) ont connu une croissance plus rapide que les plus petites villes, à +1,3% en décembre (glissement mensuel) contre +0,3% en novembre. Les villes de rang 2 et 3 ont affiché une croissance de + 0,7%. Pour mémoire, les dynamiques des prix dans le secteur immobilier en Chine à partir des statistiques officielles sont nettement moins volatiles que celles à partir de données de fournisseurs privés.

Pour rappel, les autorités ont assoupli le dispositif régissant le marché immobilier en décembre, laissant davantage de marge de manœuvre aux collectivités locales pour mettre en pratique des mesures visant à limiter la spéculation dans un contexte de ralentissement économique. En parallèle, de nombreuses banques ont proposé des taux hypothécaires inférieurs au taux de référence en décembre. Néanmoins, il convient de souligner que ces ajustements se font au cas par cas (ville par ville) plutôt que sur l'ensemble du pays, compte tenu de la dichotomie de plus en plus importante entre les villes de rang 1 et 2 et celles de rang 3 et 4. Le vice-gouverneur du régulateur bancaire (CBIRC) a également réaffirmé le 14 janvier que le « marché immobilier ne devrait pas être *too hot or too cold* mais qu'il faut maintenir une stabilité relative » et qu'ils doivent « prévenir les bulles ainsi que les larges fluctuations des prix de l'immobilier » (*large property fluctuations*). Le président Xi Jinping a aussi souligné lors de la réunion du Comité central sur l'approfondissement de la réforme (Pékin, 23 janv.) qu'il est « nécessaire de mettre en place un mécanisme à long terme pour maintenir le développement sain du marché immobilier de manière régulière ».

Activité économique : malgré un léger rebond de la production industrielle et des ventes au détail en décembre, le ralentissement économique se poursuit au T4

La production industrielle (en valeur ajoutée) a crû de +5,7% en décembre contre +5,4% en novembre (alors au plus bas depuis 2008). Un rebond de la croissance de la production des secteurs extractifs a compensé la poursuite du ralentissement dans les secteurs manufacturiers (+5,5% en décembre, au plus bas depuis le début de la série en 2013). A noter que la croissance de la production des entreprises d'Etat en décembre est au plus bas depuis octobre 2016, à +3,6% (contre +6,5% en 2017).

Les investissements bruts en capital fixe ont progressé de +5,9% en 2018 contre +7,2% fin 2017 notamment en raison du ralentissement des investissements en infrastructures (+3,8% en 2018 contre +19% en 2017) et de la construction (+3,6% en 2018 contre +7,7% en 2017).

Enfin, les ventes au détail en valeur ont progressé de +8,2% (g.a) en décembre contre 8,1% en novembre (alors au plus bas depuis 2003). La croissance en volume s'affichait à +5,8% en novembre contre +5,6% en octobre (alors au plus bas depuis le début de la série en 2011).

Le revenu disponible réel par habitant a augmenté de +6,5% en termes réels en 2018 contre +7,3% en 2017. Le croissance du revenu disponible par habitant des ménages urbains a également ralenti à +5,6%, contre +6,5% en 2017. Dans le détail, les ménages à « faible revenu » et « à revenu élevé » ont enregistré la plus forte croissance en termes de revenu disponible l'année dernière, à respectivement +8,1% et +8,8%. Les ménages à revenu moyen (l'essentiel des consommateurs) ont connu un ralentissement plus marqué. Le revenu disponible des ménages à revenu intermédiaire inférieur a augmenté de +3,7%, celui des ménages à revenu intermédiaire de +3,1% et celui des ménages à revenu intermédiaire supérieur de +5,6%.

Marché du travail : selon les chiffres officiels, le taux de chômage reste largement inférieur aux objectifs annoncés

Le taux de chômage urbain recensé augmente légèrement à 4,9% en décembre contre 4,8% en novembre. Cette série statistique par méthode d'enquête a été entérinée comme indicateur officiel du chômage lors des dernières Assemblées législatives chinoises en mars 2018, en supplément de la série historique par méthode d'enregistrement. En revanche, le taux de chômage urbain officiel par enregistrement est à son plus bas historique, soit 3,8%. Le nombre d'emplois créés en zone urbaine, statistique sujette à caution mais objectif central des autorités politiques dans la conduite de leur politique économique, a atteint 13,6 M en 2018 contre 13,5 M en 2017. Pour mémoire, les objectifs annuels des autorités en matière d'emploi en 2018 sont 11 M d'emplois urbains créés, un taux de chômage urbain recensé inférieur à 5,5% et un taux de chômage urbain par enregistrement inférieur à 4,5%. La croissance du nombre et des salaires des travailleurs migrants a augmenté, à respectivement +1% et +7,3% en glissement annuel contre +2% et +7% au T3 2017.

Pour mémoire, la série statistique « chômage urbain recensé » couvre désormais l'ensemble de la population urbaine chinoise, en incluant donc les travailleurs « migrants ». A noter que l'enquête est menée directement par l'administration de l'Etat central. Aucune sous-série de la nouvelle statistique n'est rendue publique. En Chine, un travailleur migrant est un travailleur urbain disposant d'un permis de résidence (« *hukou* ») rural, qui de ce fait ne bénéficie pas des avantages sociaux d'un résident de plein droit. Dans un papier de recherche de 2015, le FMI estimait que « le flux de migrants reflète mieux les dynamiques sur le marché de l'emploi que ne le font les taux de chômage ». A noter que le FMI considère les données relatives au marché du travail en Chine comme lacunaires.

Pour rappel, les indices PMI Caixin et officiel sont plus pessimistes en matière d'emploi. Le sous-indice officiel de l'emploi est passé sous la barre des 50 en septembre, la ligne de démarcation entre croissance et contraction, et demeure à 48 en décembre. En novembre, l'enquête *Caixin* révèle qu'« une demande relativement modérée conjuguée à des efforts de réduction des coûts a contribué à une réduction des effectifs ».



Les travaux de recherche estiment fréquemment un taux de chômage réel nettement supérieur au taux officiel. D'après Feng, Hu et Moffitt ("*Long Run Trends in Unemployment and Labor Force Participation in China*", NBER Working Papers 21460, 2015) le taux de chômage chinois moyen aurait été de 10,9% entre 2002 et 2009, contre 4,2% pour le chômage officiel (par enregistrement donc).

Démographie : les naissances en Chine ont baissé de 13% en 2018 en dépit de l'arrêt officiel de la politique de l'enfant unique en 2016 ; la population d'âge actif continue à diminuer, -4,7 M (-0,5%)

Le Bureau national des statistiques a publié le 21 janvier le chiffre relatif au nombre de naissances annuelles relevé par le ministère de la santé et du planning familial (enquête), indiquant une baisse de 13% des naissances en Chine continentale en 2018, à 15,2 M contre 17,2 M. Le taux de natalité est le plus bas depuis 1949 (date de début de la série). En 2016, première année de la levée totale des restrictions sur la naissance d'un second enfant, la croissance des naissances avait été de +6,9%. Une étude publiée par le Comité des affaires sociales de la municipalité de Pékin début 2018 janvier a établi que les inquiétudes financières et l'accès à l'éducation et aux soins étaient les premières raisons avancées par les ménages chinois pour ne pas avoir de deuxième enfant.

En parallèle, la population d'âge actif (entre 16 et 59 ans) a diminué de 0,5%, à 897 M en 2018, poursuivant la baisse initiée en 2010.

En outre, un rapport publié le 3 janvier par l'Académie chinoise des sciences sociales (CASS) estime que la Chine devrait connaître une croissance démographique négative — une situation dans laquelle le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances — d'ici 2027 (si le taux de natalité se maintient à 1,6). Par ailleurs, dans un document de travail intitulé *High Savings, Drivers and Prospects* publié en décembre, le FMI estime que le ratio de dépendance des personnes âgées pourrait augmenter à 50% en 2050 (contre 15% en 2015). En outre, le FMI souligne que ce bouleversement démographique réduirait de 6 point de pourcentage le taux d'épargne des ménages d'ici 2030.

Retour au sommaire ([ici](#))



ECONOMIE GENERALE

Politique budgétaire : les gouvernements locaux commencent à émettre des obligations spéciales (*special purpose bonds*) en vue de soutenir les projets d'infrastructures

Selon le *China Daily*, les enchères sur les premières obligations de gouvernements locaux de 2019 ont commencé le 21 janvier, avec pour objectif de lever plus de 135 Mds RMB (20 Mds USD) en une semaine, représentant près de 6,5% des obligations émises par les gouvernements locaux en 2018. Le ministère des Finances aurait explicitement demandé aux gouvernements locaux que ces fonds soient immédiatement injectés dans les grands projets d'investissement, interdisant « toute rétention de fonds ». Le 20 janvier, 8 gouvernements locaux avaient annoncé un planning d'émissions obligataires sur la plateforme d'informations de la chambre de compensation.

Selon un communiqué de presse du Conseil des Affaires d'Etat publié le 16 janvier, Xu Hongcai (ministre adjoint du MoF) a déclaré que les gouvernements locaux devraient commencer à émettre des obligations dès janvier, finaliser les émissions d'ici fin septembre et utiliser ces fonds d'ici fin 2019.

Pour mémoire, le Comité permanent de l'Assemblée Populaire Nationale, a annoncé le 29 décembre avoir adopté un projet de loi permettant aux gouvernements locaux d'émettre dès le premier trimestre 2019 des obligations pour une enveloppe totale de 1 390 Mds RMB (203 Mds USD).

International : 2ème Dialogue Financier de Haut niveau Chine - Allemagne aboutit à plusieurs accords d'ouverture notamment dans le secteur des assurances et promet des avancées sur le CEINEX

Le Vice-Premier ministre Liu He et le Vice-chancelier et Ministre des Finances Olaf Scholz ont conjointement présidé le 2nd Dialogue Financier de Haut Niveau qui s'est tenu à Pékin le 18 janvier 2019.

En matière commerciale, les deux parties réitèrent leur soutien à « un régime commercial multilatéral fondé sur les règles, non-discriminatoires, ouvert, inclusif et transparent, avec l'OMC en son cœur ». La déclaration conjointe exprime également la volonté des deux parties de travailler à une réforme de l'OMC : cette réforme devra « permettre d'améliorer l'OMC dans ses trois fonctions (édiction des règles, résolution des différends, monitoring) ».

La Déclaration conjointe a donné lieu à des accords mutuels en vue de renforcer l'accès des banques et des assureurs allemands au marché chinois, la Chine encourageant les assureurs allemands qualifiés à postuler pour des « licences opérationnelles dans leur domaine de spécialisation ». La Chine encourage également les institutions financières allemandes à postuler pour l'obtention de licences dites de « chef de fil » pour les activités de souscription (lead underwriting). En outre, les deux parties soulignent l'importance du rôle du CEINEX (China Europe International Exchange) dans « l'internationalisation du RMB et le développement du marché RMB offshore à Francfort ». Les deux pays signalent leur intention de signer un MoU pour « une coopération prudentielle en matière de produits dérivés transfrontaliers » (supervisory cooperation on cross-border derivatives) en vue de permettre au CEINEX de lancer des indices de produits dérivés d'A-shares à Francfort (China A-Shares index derivatives). Par ailleurs, un MoU a été signé entre le CEINEX et la Bank of China afin d'encourager les entreprises chinoises à être cotées à Francfort.

Politique monétaire : la PBoC créera un mécanisme d'échange de billets contre les obligations perpétuelles émises par les banques pour renforcer la liquidité du système bancaire

La PBoC envisage de créer un mécanisme d'échange de billets (*central bank bills swap, CBS*) visant à encourager les banques à compléter leur capital en émettant des obligations perpétuelles - obligations sans maturité fixe et qui peuvent verser des intérêts à perpétuité. Le CBS permet aux banques qualifiées d'échanger temporairement leurs obligations perpétuelles contre les billets de la PBoC, ce qui améliorera la liquidité des obligations de ces banques. En même temps, les obligations perpétuelles émises par les banques notées au moins « AA » sont intégrées dans le périmètre des garanties éligibles pour la Facilité de crédit à moyen terme (MLF), la Facilité de crédit à moyen terme ciblée (TMLF), la Facilité de crédit permanente (SLF) et d'autres opérations de refinancement de la PBoC.

Les CBS de la PBoC sont un outil pour mettre en œuvre la politique monétaire par le biais d'opérations d'*open-market*. La PBoC échange les billets contre les obligations perpétuelles avec les négociants primaires (*Primary Dealers*) qui ont gagné l'appel d'offres. A l'échéance des contrats d'échange (3 ans au maximum), la PBOC et les négociants primaires inverseront les flux d'échange des obligations perpétuelles contre des billets de la PBoC. Les CBS n'impliquent pas une nouvelle injection du capital sur le marché mais devraient avoir un impact neutre sur la liquidité du système bancaire, a déclaré la PBoC.

Les CBS seront échangés contre des obligations perpétuelles émises par des banques respectant certaines conditions: un ratio de fonds propres de 8% au minimum, un ratio de prêts non performants de 5% au maximum, un bénéfice net au cours des trois dernières années et un actif total d'au moins 200Mds RMB.

A la suite de l'annonce de la PBoC, le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) a également déclaré qu'il permettrait aux sociétés d'assurance d'investir dans des obligations perpétuelles et des obligations de capital Tier 2 émises par certaines banques afin de renforcer le capital du secteur bancaire et de diversifier les portefeuilles de placement des fonds d'assurance.

Pour rappel, la *Bank of China* sera la première banque chinoise à émettre des obligations perpétuelles pour un montant de 40Mds RMB (5,8Mds USD) fin janvier, avec un coupon allant de 4,5% à 5,2%. L'émission des obligations perpétuelles aura pour objectif de satisfaire aux nouvelles normes internationales en matière de *Total loss-absorbing capacity (TLAC)* d'ici 2025 de la part des banques « d'importance systémique mondiale » (*G-SIB*). (cf. Brève du 14/01/2019)

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Ouverture financière : le directeur de la SAFE, Pan Gongsheng, encourage les investisseurs étrangers à émettre des « Panda Bonds »

Lors d'un forum sur les obligations qui s'est tenu à Pékin le 17 janvier, le directeur de la SAFE (State Administration of Foreign Exchange), Pan Gongsheng, a encouragé les investisseurs étrangers (gouvernements, entreprises et institutions financières) à lever des fonds en Chine en émettant des « obligations panda » (obligations onshore en RMB) promettant un « environnement plus accessible ».

Fin 2018, le montant total des « obligations panda » émises a atteint près de 200 Mds RMB (29,6 milliards de dollars). Néanmoins, Pan a très nettement souligné sa « préférence » : « Nous avons une préférence. Si une institution émet des panda bonds, puis transfère immédiatement les fonds à l'étranger et les convertit en dollars américains, je ne pense pas que cela ait un sens pour l'émetteur ».

En outre, Pan a souligné sa volonté d'accélérer les processus d'inclusion d'obligations chinoises dans les indices internationaux de référence. Effectivement, des investisseurs réclamaient un délai avant d'inclure les obligations chinoises dans l'indice Bloomberg-Barclay.

Selon Pan, plus de 1 100 investisseurs étrangers détiendraient environ 1 730 Mds RMB d'obligations onshore. Parmi eux, plus de 500 auraient investi via les programmes Bond Connect. Fin 2018, le montant total du stock d'obligations en Chine était de 76 000 Mds RMB, les investisseurs étrangers détenant alors 2,3% du total et 8,1% des obligations émises par le gouvernement central chinois.

Marché boursier : le régulateur boursier a assoupli la réglementation du rachat des actions nanties afin de réduire les tensions financières

La Bourse de Shanghai et la Bourse de Shenzhen ont annoncé le 18 janvier avoir assoupli la réglementation du rachat des actions nanties afin de « prévenir et réduire davantage les risques liés aux opérations de pension ». Les actionnaires peuvent désormais prolonger la période de rachat à plus de trois ans, alors qu'ils étaient auparavant tenus de racheter les actions nanties dans un délai de trois ans. Les actionnaires seront également exemptés d'autres restrictions s'ils contractent de nouveaux emprunts en nantissant davantage d'actions et utilisent les fonds pour rembourser les emprunts sur lesquels ils ont fait défaut. L'une de ces restrictions fixait le montant maximum du capital total pouvant être nanti: i) tous les actionnaires d'une entreprise ne peuvent nantir que 50% des actions ii) les sociétés de titres, agissant comme contreparties, ne peuvent accepter individuellement que 30% des actions nanties d'une entreprise ; iii) tout produit de gestion d'actifs ne peut qu'intégrer 15% des actions nanties d'une entreprise. L'octroi d'une dérogation à cette règle permettrait « d'atténuer la pression sur la liquidité des actionnaires ».

Pour mémoire, dans le cadre d'un nantissement, les entreprises utilisent un pourcentage de leurs actions en garantie pour obtenir des emprunts. Si le cours des actions tombe en dessous du niveau convenu, le prêteur vendra les actions pour obtenir des fonds, déstabilisant les marchés des actions.

Depuis sa création en 2013, les opérations de nantissement d'actions ont rapidement augmenté, particulièrement entre 2015 et 2016, et de nombreuses actions nanties seront potentiellement affectées par le terme de la période de nantissement. Cependant, en raison du ralentissement

économique et de la chute du marché boursier chinois, parmi les 1453 sociétés cotées ayant fait l'objet d'un nantissement de leurs actions (soit 40,5% du total des sociétés cotées), certains actionnaires n'ont pas par la suite réussi à trouver des garanties supplémentaires ou à rembourser leurs emprunts à temps. Cela a poussé certains prêteurs à se débarrasser de leurs avoirs pour minimiser leurs propres pertes, dégradant davantage le cours des actions.

Selon « le rapport sur les risques induits par le rachat des actions nanties » publié le 18 janvier par la Bourse de Shenzhen, ce risque financier serait toutefois contrôlable, car : i) fin 2018, la valeur totale des actions nanties ne représenterait que 4,6 % de la capitalisation boursière totale en Chine (2000 Mds RMB soit 295 Mds USD). ii) le risque se concentre plutôt sur les PME du secteur manufacturier (595 sociétés représentent plus de 80% des actions nanties, parmi lesquelles 368 entreprises sont dans l'industrie manufacturière et 523 entreprises ont une capitalisation boursière inférieure à 10 Mds RMB) iii) sur les indices CSI300, SSE180 et SZSE100, les sociétés nantissant plus de 80% de leur capital sont respectivement au nombre de 26, 4 et 12, soit respectivement 8,7%, 2,2% et 12% du total des sociétés cotées, c'est-à-dire que le risque induit par le rachat des actions nanties n'impacte pas beaucoup les sociétés cotées représentatives d'une capitalisation boursière élevée et d'une liquidité satisfaisante.

Les entreprises privées constituent le principal emprunteur recourant au canal du nantissement d'actions, dont la valeur nantie représente 82,4% de la valeur totale des actions nanties sur le marché boursier chinois. Le taux d'intérêt assorti au rachat des actions nanties s'inscrivait à environ 6,5% en 2018 - un moyen de financement relativement moins coûteux pour les entreprises privées qui ont encore du mal à emprunter auprès des banques.

Innovation financière : la Chine a resserré les mesures sur les plateformes P2P en vue d'exclure « les petites et moyennes plateformes P2P » et « des grandes P2P à risque élevé »

Les autorités chinoises ont récemment resserré les mesures sur le secteur P2P entraînant l'élimination de nombreuses plateformes P2P. Selon le document émanant des deux groupes de travail chargés de la finance sur Internet et du P2P et coiffés par la Commission de stabilité financière et du développement (des membres de la PBoC et de la CBIRC constituent ces deux groupes), les collectivités doivent catégoriser les plateformes P2P de manière à refléter leur niveau de risque de défaut et prendre des mesures idoines.

Les régulateurs locaux doivent également conduire certaines plateformes P2P à sortir, en particulier celles dont les emprunteurs sont en défaut de paiement ou qui présentent un risque de défaut élevé - ou celles de petite taille, selon le document. En ce qui concerne les grandes plateformes P2P, les régulateurs locaux devraient les inspecter de près et les aider à se transformer en entreprises de microcrédits grâce à des licences en ligne ou en plateformes tierces qui aident les institutions financières à émettre des prêts. Les entreprises de microcrédits doivent obtenir des licences des régulateurs et respecter certaines exigences minimales en matière de capital. Par exemple, à Shanghai elles doivent exciper de plus de 200 Mds RMB de capitaux propres (29,4 Mds USD). Les plateformes P2P n'ont cependant pas besoin de respecter ces exigences.

En outre, les plateformes P2P sont obligées d'enregistrer des statistiques en temps réel dans un système de surveillance des prêts en ligne coiffé par le bureau des services financiers local et à divulguer certaines données au public. Les sites non conformes seront fermés.

Dans le cadre de la liquidation au niveau national, au début novembre, la Province du Hunan est devenue la première province à fermer des dizaines de plateformes P2P. Récemment, les régulateurs

de Shenzhen ont également demandé à plusieurs petites plateformes P2P - généralement possédant des soldes de crédit inférieurs à 100Mds RMB (14,8Mds USD) - de signer des engagements de clôture volontaires.

En 2018, 2667 plateformes P2P avaient eu des difficultés à répondre aux demandes de retrait d'argent, leurs propriétaires se sont enfuis avec des fonds d'investisseurs ou avaient fait l'objet d'une enquête de la police, selon les données recueillies par la plateforme de recherche P2P *Wangdaizhijia*. Le nombre des plateformes P2P a diminué, passant de 2191 en janvier à 1039 en décembre 2018. Aucune nouvelle plateforme P2P n'est entrée sur le marché depuis le mois d'août.

Un auto-examen par les plateformes P2P sera achevé cette semaine et le gouvernement devrait accomplir une inspection réglementaire d'ici la fin mars, a déclaré Huo Xuewen, chef du Bureau de surveillance financière de Beijing. L'organisation de recherche *Yingcan*, basée à Shanghai, estime que seulement 300 plateformes P2P devraient survivre d'ici la fin 2019.

Marché boursier : un plan du conseil d'administration ressemblant les sociétés de haute technologie à la Bourse de Shanghai sur la base d'un système d'enregistrement a été récemment approuvé

La Chine a approuvé un plan visant à mettre en place un conseil d'administration ressemblant les sociétés de haute technologie à la Bourse de Shanghai, dans le but d'approfondir la réforme de l'introduction en bourse et d'élargir l'accès au capital pour les sociétés de haute technologie. Par ailleurs, ce nouveau conseil d'administration de haute technologie sera créé sur la base d'un système d'enregistrement assouplissant les conditions d'introduction en bourse au lieu de l'ancien système d'approbation réglementaire.

Le président Xi avait déjà proposé ce nouveau conseil de haute technologie pour encourager l'innovation en novembre 2018. La Bourse de Shanghai a déclaré que le nouveau conseil d'administration favoriserait plutôt les entreprises relevant des secteurs soutenus par la stratégie de développement industriel du pays, notamment Internet, *big data*, *cloud computing*, l'intelligence artificielle, les logiciels, les circuits intégrés, les équipements haut de gamme, la biotechnologie, les nouveaux matériaux et l'énergie renouvelable.

Une circulaire politique publiée plus tôt au cours de ce mois a montré que seules les entreprises satisfaisant ces quatre conditions pourraient obtenir une recommandation à s'inscrire au conseil de haute technologie : i) les entreprises doivent détenir leurs droits de propriété intellectuelle pour que l'utilisation de la technologie concernée ne soit pas restreinte par un boycott international de la technologie; ii) la technologie concernée doit être le principal moteur de la croissance des revenus de la société; iii) l'entreprise doit disposer d'un système et d'une équipe de recherche et développement matures; iv) l'entreprise doit avoir un modèle d'entreprise mature.

Un autre conseil d'administration similaire rassemblant principalement les startups – le *ChiNext* à la Bourse de Shenzhen, a été créé en 2009 et a attiré plus de 700 sociétés cotées en bourse pour une capitalisation boursière totale de 4000Mds RMB. Les startups de haute technologie représentent plus de 90% des sociétés cotées sur le *ChiNext*. Mais pour être cotées sur le *ChiNext*, les entreprises doivent réaliser consécutivement des bénéfices cumulés supérieurs à 10M RMB au cours des deux dernières années alors que les sociétés cotées sur le nouveau conseil d'administration de haute technologie ne sont pas obligées de respecter ce critère.



Selon *Guotai Junan Securities*, les détails du plan du conseil d'administration de haute technologie seraient publiés à la suite des deux sessions de l'APN et de la CCPPC en mars et la liste des premières sociétés cotées sur ce nouveau conseil d'administration serait également publiée au deuxième trimestre. *CICC* a prévu que le nombre des sociétés cotées sur le conseil d'administration de haute technologie en 2019 serait d'environ 150 pour une capitalisation boursière totale de 50Mds RMB à 100Mds RMB.

Retour au sommaire ([ici](#))



ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations US-Chine : recommandations d'AmCham China et de l'US Chamber of Commerce à l'administration américaine en amont de la prochaine séance de négociations

L'US Chamber of Commerce China Center et AmCham China, deux organisations industrielles représentant les entreprises américaines ont transmis au représentant américain au Commerce (USTR), le 16 janvier, une série de recommandations préalables aux prochaines échéances de négociations sino-américaines prévues les 30 et 31 janvier (voir brèves de la semaine du 14 janvier). Non-public, ce document a été diffusé par le *Wall Street Journal*. Les deux organisations commencent par souligner l'interdépendance commerciale des États-Unis et de la Chine, rappelant qu'« un million d'emplois dépendent de la relation commerciale bilatérale ». Elles conseillent ensuite à l'USTR de privilégier trois objectifs de négociation : (i) le traitement prioritaire des « questions structurelles » plutôt que les promesses d'achats ; (ii) la lutte contre les transferts de technologie forcés, en mettant l'accent sur les procédures d'octroi de licences, les standards, les marchés publics, la localisation des données et les procédures d'examen au titre du droit de la concurrence ou des enquêtes de sécurité nationale plutôt que sur les obligations de joint-ventures ; (iii) l'élimination des barrières au développement de l'économie numérique (obstacles aux free data flow). Les deux organisations proposent un processus en deux temps : (i) l'identification de changements normatifs qui pourraient faire l'objet d'engagements de la part des autorités chinoises, chacun assortis d'un benchmark, d'un calendrier de mise en œuvre, et d'un mécanisme de monitoring ; (ii) l'établissement de nouvelles disciplines sur les sujets structurels, exécutoires (*enforceable*) et assorties d'un système d'arbitrage bilatéral, par le biais d'un accord bilatéral. Les chambres proposent même en annexe aux autorités américaines un projet de mémorandum, fortement inspiré du modèle américain d'accord bilatéral d'investissement (modèle de 2012) axé sur les sujets structurels : transferts forcés de technologie et protection des données, entreprises d'État et subventions. En annexe de ces recommandations, l'US Chamber of Commerce et AmCham China ont établi (i) une énumération détaillée des réglementations chinoises problématiques en matière de protection de la propriété intellectuelle et des données (ii) un tableau recensant une centaine d'exemples (dans 22 provinces) de déclinaisons locales du Plan Made in China 2025 promouvant « l'innovation indigène ».

[Lire les recommandations](#)

OMC : publication d'un document américain critique des règles de l'OMC permettant de s'auto-désigner « pays en développement »

Les États-Unis ont publié le 16 janvier, en amont de la réunion du prochain Conseil général de l'OMC le 28 février, un document critiquant la manière dont l'OMC autorise des États à s'auto-déclarer « pays en développement » afin de bénéficier d'exemptions sur certaines disciplines ou de périodes de transition plus longues. Selon ce document, « l'OMC demeure coincé dans une construction simpliste et obsolète du monde, fondée sur une division entre le Nord et le Sud, entre les pays développés et les pays en développement ». Citant très souvent l'exemple de la Chine, le papier recourt à des chiffres et indicateurs divers (IDH, PIB, part du secteur primaire dans l'emploi total, taux d'urbanisation, exportations de biens de haute-technologie, investissements sortants, nombre de grandes entreprises, nombre de superordinateurs, dépenses militaires) pour démontrer que l'OMC – contrairement à d'autres institutions comme le FMI, le PNUD, ou la Banque Mondiale - ne s'est pas adaptée à l'émergence économique de nouveaux acteurs depuis sa création en 1995. En pratique, la délégation américaine pointe du doigt le fait que cette approche du traitement spécial et différencié a fragilisé la fonction de négociation de l'OMC, notamment en matière d'accès au marché ou de règles agricoles :

« chaque négociation consiste à fixer des standards élevés pour une minorité, tout en permettant à tous les autres de bénéficier de flexibilités ou d'exemptions ». En juillet 2018, la délégation américaine à l'OMC – dans une communication sur le « *trade-disruptive economic model* » de la Chine - s'était déjà montrée critique de la propension de la Chine à se présenter comme le « plus grand pays en développement du monde », statut qui lui permettrait de « s'exonérer de contribuer à la libéralisation progressive des règles commerciales internationales ».

[Retrouver la communication américaine](#)

Défense commerciale : le MofCom lance des enquêtes anti-dumping et antisubventions à l'encontre des cellules photovoltaïques originaires des Etats-Unis et de Corée du Sud

Le 18 janvier 2019, le ministère du Commerce (MofCom) chinois a initié une enquête anti-dumping de réexamen au titre de l'expiration des mesures actuelles, datant de 2014, visant les cellules photovoltaïques importées de Corée du Sud et des Etats-Unis, ainsi qu'une enquête antisubventions du même ordre à l'encontre des cellules photovoltaïques venant des Etats-Unis. La Chine a importé l'équivalent de 2,5 Mds USD de cellules photovoltaïques en 2017. Ces enquêtes, qui dureront un an, ont pour objectif d'examiner si la levée des mesures actuelles, datant de 2014, pourrait à nouveau causer un préjudice à l'industrie domestique. Pour rappel, les panneaux photovoltaïques chinois exportés aux États-Unis sont actuellement soumis à plusieurs types de tarifs, au titre de la Section 301 (25%), de la Section 201 (30%), et d'autres mesures anti-dumping et antisubventions (30%) soit un total cumulé de 85%.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Economie numérique : le secteur du numérique chinois en difficulté en raison du contexte économique et d'une intensification de la censure

L'année 2018 s'est avérée difficile pour le secteur de la tech et du numérique en Chine. Cela concerne autant les start ups que les grands groupes chinois qui ont vu la valeur de leurs actions chuter. Certains d'entre eux ont même annoncé racheter une partie de leurs actions afin de regagner la confiance des investisseurs et relancer le cours de ces dernières (ex : Tencent, JD.com, Xiaomi). Les raisons derrière les difficultés rencontrées par le secteur sont multiples.

Tout d'abord, le ralentissement de l'économie chinoise depuis 2014 ainsi que les incertitudes créées par la guerre commerciale ont un impact négatif sur le secteur. En 2018, la croissance était de 6,6% en 2018 contre 6,6% en 2017 (source : Coface). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre en 2019. La Banque mondiale prévoit une croissance de 6,2% pour la Chine en 2019 en raison d'une baisse des exportations. Cette performance économique a un impact sur les transactions de capital-investissement (investissement dans des entreprises non cotées) qui enregistrent une baisse en 2018. Au 4ème trimestre, elles ont chuté de 25% en glissement annuel. Cela représente 713 transactions pour une valeur de 18 Mds USD (16 Mds EUR; -12% en g.a). En raison des difficultés croissantes d'accès au financement, les start ups ne recrutent plus ou peu. Selon l'entreprise de recrutement Zhaopin, le nombre de candidat par poste est désormais de 32.

Le secteur du numérique est également touché par un renforcement de la censure. Ce sont les industries dans le secteur des médias (jeux vidéo et services d'information) qui en subissent en particulier les conséquences. Depuis le 3 janvier 2019, la CAC (Cyberspace Administration of China) a fermé 9 300 applications smartphones dont le contenu étaient jugés inappropriés (car vulgaires, violents ou diffusant des informations "nocives"). Mercredi 23 janvier l'application d'actualité de Tencent, Tian Tian Kuai Bao (« quickly daily news ») a été censurée par la CAC. Le jour même, les actions du groupe ont chuté de 0,8% à la bourse d'Hong Kong. Cette censure fait partie d'une campagne de 6 mois lancée en janvier 2019 qui vise à éradiquer les contenus jugés « vulgaires » sur toutes les plateformes et les sites *live streaming*. Les moteurs de recherche Baidu et Sohu.com ont déjà été victimes de cette campagne, de même que Jinri Toutiao (ByteDance). Dès la première semaine de janvier, la CAC leurs a demandé de suspendre certains de leurs nouveaux services d'actualité. Au Nasdaq, les deux sociétés basées à Pékin ont fortement chuté en Bourse : -4,65 % pour Baidu et -7,39 % pour Sohu. L'industrie du jeu vidéo est également fortement impactée par ces campagnes destinées à supprimer les contenus jugés inappropriés. Par ailleurs, entre mars et décembre 2018, l'administration chinoise en charge de la délivrance de licence pour les jeux vidéo n'a pu en délivrer pour cause de réorganisation. C'est désormais l'administration d'Etat pour la presse et les publications, directement sous les ordres du département de la propagande du PCC, qui est chargée d'approuver les jeux vidéo. Cette dernière vient seulement d'accorder ses premières licences à NetEase et Tencent cette semaine.

Smartphone : Xiaomi annonce le rachat de ses actions en vue d'un ralentissement des ventes de smartphones au niveau mondial

En raison de la baisse du cours de ses actions depuis son entrée en bourse (juillet 2018), le 4ème vendeur de smartphones au monde (derrière Samsung, Apple et Huawei) a annoncé qu'il s'appropriait à racheter une partie de ses actions. Depuis, la valeur de ces dernières a de nouveau augmenté.

Comme ses concurrents, Xiaomi doit faire face à une baisse de la demande mondiale, notamment en Chine qui représente le 1er marché pour les smartphones en répertoriant un tiers des ventes mondiales. Selon le cabinet américain IDC, en 2017, Les ventes de smartphones ont chuté de 5 % en Chine. La tendance s'est poursuivie en 2018. Selon l'Académie chinoise des technologies de l'information et de communication, en 2018, les commandes de smartphones ont chuté de 16% en Chine. Cela devrait se poursuivre en 2019. Cette évolution s'explique par une saturation du marché chinois, l'augmentation du prix des appareils les plus récents et un manque de nouvelles fonctionnalités intéressantes dans les derniers téléphones. Pour l'institut de recherche Mobile No.1 Research Institute, il y a aussi un phénomène de surcapacités avec des fabricants de smartphones qui ont enchaîné de façon effrénée la construction de nouvelles usines. L'institut prend pour exemple Gionee. Créée en 2002, l'entreprise a ouvert une usine produisant 80 M unités par an en 2010 et a investi dans 2 usines supplémentaires par la suite. Aujourd'hui, elle vient d'annoncer un plan de réorganisation en raison de son fort niveau d'endettement. La baisse des ventes de smartphones devrait donc entraîner une consolidation du secteur avec la disparition de certains acteurs. Bien évidemment, cela aura un impact sur les fournisseurs qui voient d'ores et déjà leurs commandes se réduire. En réaction à cette situation, certaines entreprises chinoises s'orientent vers l'internet des objets (IoT) : c'est le cas de Xiaomi, Oppo et Huawei qui ont ouvert des unités spécifiquement dédiées à ce type de produit. Selon certains observateurs, la 5G pourrait également redynamiser le secteur.

TIC : Huawei annonce le lancement d'un téléphone 5G basé uniquement sur de la technologie chinoise

Le nouveau smartphone devrait être présenté le mois prochain à l'occasion du *Mobile World Congress* à Barcelone. Dans un contexte de tension croissante avec les Etats-Unis, le fabricant de smartphones et équipementier télécoms chinois cherche à réduire sa dépendance vis-à-vis des technologies américaines, en particulier des circuits intégrés américains. Cette annonce intervient une semaine après qu'un groupe bipartisan de parlementaires américains ait déposé à la Chambre des représentants et au Sénat une proposition de loi demandant au Président des États-Unis d'interdire aux « entreprises chinoises de télécommunications qui violent les sanctions américaines ou les dispositions américaines de contrôle des exportations » de s'approvisionner en composants américains. Or, la CFO de Huawei est actuellement détenue au Canada depuis décembre 2018 pour avoir enfreint aux sanctions américaines contre l'Iran.

Un soudain retrait des fournisseurs américains pourrait avoir des conséquences néfastes pour Huawei. Le cas de l'équipementier chinois ZTE en 2018 a déjà démontré les risques d'une trop grande dépendance vis-à-vis des technologies américaines. Pour mémoire, les autorités américaines avaient interdit aux entreprises américaines de vendre leurs produits à ZTE. L'entreprise chinoise était accusée de ne pas avoir sanctionné ses employés qui avaient détourné l'embargo américain sur l'Iran et la Corée du Nord. ZTE, dépendant de Qualcomm pour la fourniture de circuits intégrés, s'était alors retrouvé en grande difficulté. Au final, l'équipementier a pu avoir de nouveau recours à ses fournisseurs américains après avoir payé une amende de 1 Md USD (0,88 M EUR). Au niveau national, les autorités chinoises prévoient de réduire leur dépendance vis-à-vis des technologies étrangères via la mobilisation d'importantes ressources financières. A titre d'exemple, en 2014, le Ministère de l'industrie et des technologies de l'information et le Ministère des Finances ont mis en place le *China Integrated Circuit Industry Investment Fund* afin de stimuler l'industrie chinoise des circuits intégrés. Ce fonds dispose de 18 Mds EUR.



Economie numérique : Bing se voit censuré en Chine

Entre mercredi et jeudi soir le moteur de recherche développé par Microsoft n'était plus accessible en Chine. Si aucune explication n'a officiellement été donnée, le service a visiblement été bloqué sur ordre du gouvernement, indiquent plusieurs sources citées par le *Financial Times*.

Cet incident montre les difficultés pour les moteurs de recherche étrangers de s'installer en Chine. Pour mémoire, installé en Chine depuis 2006, Google avait dû retirer son moteur de recherche en 2010 en raison de la censure et de cyberattaques contre des comptes gmail de dissidents chinois. Microsoft est resté présent avec Bing, en censurant certains résultats de recherches et le logiciel de vidéocommunication Skype. Cependant, Bing reste largement devancé par le géant local Baidu avec seulement 2% des parts de marché contre 70% pour son concurrent local (source : StatCounter). L'entreprise américaine avait jusqu'ici entrepris de courtiser les autorités chinoises, participant à la formation de plusieurs chercheurs chinois de renom spécialisés dans l'IA, créant des co-entreprises en Chine pour y commercialiser ses solutions « cloud » et collaborant avec l'entreprise publique CETC pour adapter Windows 10 aux exigences du gouvernement chinois.

Retour au sommaire ([ici](#))



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : l'Administration chinoise des forêts et des prairies accélère la réforme du système chinois des aires protégées

A l'issue d'un séminaire de travail les 10 et 11 janvier, l'Administration nationale des forêts et des prairies (NFGA) a annoncé sa volonté de réformer la conception générale (*top-level design*) et de réorganiser le système chinois des aires naturelles protégées. Un système de gestion à plusieurs niveaux va être établi et les différentes responsabilités vont être clarifiées. La NFGA entend élaborer une planification nationale de développement des parcs nationaux, publier les normes de mise en place de ces parcs et se charger de leur évaluation. L'établissement des parcs nationaux pilotes sera terminé en 2020.

Pour mémoire, les aires naturelles protégées représentent 18 % du territoire chinois et leur superficie globale continue à croître. En 2018, 11 nouvelles aires naturelles protégées ont été créées. Il existerait aujourd'hui environ 470 aires naturelles protégées en Chine, parmi lesquelles 10 parcs nationaux pilotes, 13 zones classées comme patrimoines naturels mondiaux et 71 zones océaniques nationales protégées.

Développement durable : la 6^{ème} réunion du Comité central du Parti sur l'approfondissement global de la réforme place la protection de l'environnement au cœur des enjeux

La 6^{ème} réunion du Comité central du Parti communiste chinois sur l'approfondissement global de la réforme s'est tenue le 23 janvier sous la présidence du Président XI Jinping. Selon l'agence Chine nouvelle, le président XI a appelé le parti à atteindre des résultats décisifs avant 2020 dans les domaines clés parmi lesquels la protection de l'environnement, sachant que près de la moitié des documents approuvés pendant la réunion concernait l'environnement.

Parmi les documents approuvés figurent un plan général d'établissement d'aires naturelles protégées – sur les bases des travaux menés par l'Administration nationale des forêts et des prairies –, un plan de protection et de restauration des forêts naturelles et une décision donnant à la province insulaire de Hainan le statut de « zone pilote de la civilisation écologique ».

Pour mémoire le président XI a fait inscrire la notion de « civilisation écologique » dans la Constitution chinoise en 2018.

Energie : l'Administrateur de l'Administration nationale de l'énergie évoque la transition énergétique chinoise au Forum économique de Davos

Dans le cadre d'un panel sur l'énergie au Forum économique mondial de Davos, M. ZHANG Jianhua, Vice-ministre Administrateur de l'Administration nationale de l'énergie (NEA) a mis en exergue les résultats chinois en matière d'efficacité énergétique et de décarbonisation de l'énergie. Il a rappelé que la Chine poursuit la décarbonisation de sa production énergétique par un recours croissant au gaz naturel et aux énergies renouvelables malgré le contexte de forte demande énergétique en Chine. Ainsi le gaz naturel, qui ne représente aujourd'hui que 7% du bouquet énergétique chinois, devrait atteindre 10 % en 2020 et 15 % en 2030. Pour autant, selon M. ZHANG, le charbon (59 % de la production électrique en 2018) et le pétrole vont demeurer nécessaires.

L'Administrateur a entre autre indiqué que les pertes d'électricité d'origine solaire et éolienne sont en baisse et ne représentent plus que 7 % et 3 % respectivement. Enfin il a rappelé que les émissions chinoises de CO₂ par unité de PIB avaient baissé de 60 % depuis 2005.



Transports : Voyages pendant la période du Nouvel An chinois

Le nouveau TGV chinois « Fuxing » vient d'être mis en service juste avant le « Chunyun » (période du Nouvel An chinois du 4 au 8 février) qui représente traditionnellement un pic de voyages en Chine. Cette année, entre le 21 janvier et la fin février, 2,99 milliards de voyages sont prévus, en hausse de 0,6 % par rapport à la même période de 2018.

Retour au sommaire ([ici](#))



HONG KONG et MACAO

Budget : le gouvernement prévoit un excédent budgétaire de 34,9 Mds HKD (4,4 Mds USD)

Le secrétaire aux Finances Paul Chan présentera le projet de budget pour l'année 2019/2020 le 27 février 2019, à la suite d'une consultation qui est menée depuis plusieurs semaines auprès de la communauté d'affaires, la société civile et le public hongkongais.

Macao : le nombre de touristes à Macao a atteint un record de 35,8 millions en 2018, en hausse de 9,8%

Le nombre de visiteurs de Chine continentale a connu la plus forte augmentation (+13,8%) pour s'établir à 25,2 millions soit 70,4% du total de visiteurs. Le nombre de touristes de Hong Kong (6,3 millions) et de Taïwan (1,06 millions) a augmenté de +2,6% et +0,1% respectivement, alors que le nombre de visiteurs de Corée du Sud a connu une chute de 7% par rapport à l'année 2017. Selon le Bureau des statistiques macanais, le nombre de visiteurs entrés à Macao par le nouveau pont Hong Kong-Zhuhai-Macao s'élèverait à 1,05 millions depuis son inauguration le 23 octobre 2018. Les revenus du jeu à Macao ont connu une hausse de 14% sur l'année 2018 (+17% en 2017).

Macao : la dynamique des prix à la consommation (IPC) accélère à +3% en glissement annuel en 2018, contre 1,23% en 2017

Dans le détail, les postes ayant le plus augmenté sont les vêtements et chaussures (+6,5%), les transports (+5,3%), la santé (+4,8%) et l'éducation (+4,7%). La prévision de croissance du PIB du FMI pour l'année 2018 s'établit à +7%.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Anne-Victoire Maizière, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Bernez, Lianyì Xu, Rodolphe Girault

Revu par : Pierre Martin, Philippe Bouyoux, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault, David Karmouni

Responsable de publication : Philippe Bouyoux